



MINISTRE DÉLÉGUÉ
CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

Abidjan, le

18 MAI 2026

N° 0427 /MDET/CAB/DEXC/yd

COMMUNIQUE

Le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique, chargé de l'Enseignement Technique communique : il est ouvert, au titre de l'année **2026**, des concours d'entrée dans les Établissements Publics de formation professionnelle et technique pour la préparation aux :

- **Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ;**
- **Certificat d'Aptitude Professionnelle par Alternance (CAP/FPA) ;**
- **Brevet de Technicien (BT) ;**
- **Brevet de Technicien par Alternance (BT/FPA) ;**
- **Brevet de Technicien Supérieur (BTS).**

Les inscriptions débutent le **mardi 19 mai 2026** et prennent fin le **vendredi 14 août 2026** dans toutes les Directions Régionales et dans certains établissements de la formation professionnelle d'Abidjan et sa banlieue.

Pour la procédure d'inscription, veuillez consulter la plateforme : www.ersys.ci.net

I- Conditions de candidature

- Être de nationalité ivoirienne ;
- Être âgé de **15 ans** au moins et de **27 ans** au plus au **31 décembre 2026** ;
- Avoir au moins le niveau **5^{ème}** pour les candidats au **CAP** et **CAP/FPA** ;
- Avoir au moins le niveau **3^{ème}** pour les candidats au **BT** et **BT/FPA** ;
- Être titulaire du **CAP Sanitaire Social** ou du **BEPC** pour les candidats au **BT Sciences Médico-sociales** ;
- Être titulaire du **BT** ou du **BAC** pour les candidats au **BTS** ;
- S'acquitter des droits de candidature d'un montant de douze mille (**12 000**) francs CFA payables sur la plateforme **TrésorPay**.

II- Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter obligatoirement les pièces suivantes :

- Une fiche d'inscription à imprimer en deux exemplaires sur la plateforme www.ersys.ci.net ;
- Une photocopie de la pièce d'identité récente en couleur ;
- Une quittance du droit d'inscription de douze mille francs (**12 000 F CFA**) à imprimer sur la plateforme **TrésorPay** ;
- Un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif (original + photocopie) ;
- Un certificat de nationalité ivoirienne (original + photocopie) ou la photocopie de la carte nationale d'identité du père ou de la mère ;
- Un certificat de scolarité ou le bulletin de fin d'année de la **classe de 5^{ème}** (original + photocopie), pour les candidats au **CAP** ;
- Un certificat de scolarité ou le bulletin de fin d'année de la **classe de 3^{ème}** (original + photocopie), pour les candidats au **BT** ;
- L'attestation de réussite au **BEPC** ou au **CAP sanitaire social** (original + photocopie), pour les candidats au **BT Sciences Médico-sociales** ;
- L'attestation de réussite au **BT** ou au **BAC** (original + photocopie), pour les candidats au **BTS** ;

III- Les épreuves du concours

Le concours d'accès à la formation professionnelle comporte deux (02) épreuves écrites sous le format de Questions à Choix Multiple (QCM) pour les candidats au CAP et au BT :

- Français / Culture générale : **Durée 1h** ;
- Mathématiques : **Durée 1h**.

Trois (03) épreuves écrites pour les candidats au BTS :

- Français / Culture générale : **Durée 1h** ;
- Mathématiques : **Durée 1h** ;
- Anglais : **Durée 1h**.

Nota Bene : Pour le calcul des moyennes au niveau des épreuves écrites d'admissibilité, **le coefficient appliqué est 1**.

IV- Les modalités de formation et les établissements concernés

La formation professionnelle initiale, d'une durée de trois (03) ans, est dispensée dans tous les établissements publics de l'ETFP.

Pour la Formation Par Alternance (FPA), les établissements et les filières concernés sont :

- Lycée Professionnel Hôtelier Riviera
- BT Cuisine Professionnelle,
- BT Pâtisserie,
- BT Réception,

- BT Restauration et bar,
- Lycée Professionnel des Métiers d'Automobile (LPMA) Vridi
- BT Mécanique Automobile,
- BT Electronique automobile,
- CAP Carrosserie
- Lycée Professionnel San-Pedro
- BT Mécanique Automobile,
- Lycée Professionnel Hôtelier Yamoussoukro
- BT Cuisine Professionnelle,
- BT Réception,
- BT Restauration et bar,

La formation pratique se déroule dans les entreprises.

V- Dépôt des dossiers

Les dossiers complets sont à déposer dans les Directions Régionales et dans des établissements publics de formation professionnelle d'Abidjan et sa Banlieue, notamment au : LPC Cocody, LPC Treichville, LPC Yopougon, LPI Marcory, LPI Yopougon, LPMME Koumassi, LPMMS Port-Bouet, Cours Sociaux (FUSOS) Abobo, YVAC Anyama, Saint Cyrille de Bingerville, du **mardi 19 mai 2026** au **vendredi 14 août 2026**.

VI- Date de composition du concours

Les compositions sont prévues pour le **samedi 29 août 2026** à 8 heures sur toute l'étendue du Territoire national.

